



Signataires : Thierry Cerutti, Stéphane Fontaine, Arber Jahija, Gabrielle Le Goff

Date de dépôt : 27 septembre 2024

Proposition de motion

Vivons autrement, osons le changement !

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que la santé et le bien-être au travail devraient toujours aller de pair ;
- qu’il existe un lien entre productivité au travail et état de forme général des travailleurs ;
- que la réduction du temps de travail est une mesure qui peut contribuer à la lutte contre le burn-out et à une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée ;
- que des expériences menées à l’international dans plusieurs pays ont pu démontrer les bienfaits d’une réduction de la durée du temps de travail sur la productivité, la satisfaction et la qualité de vie des employés ;
- que plusieurs pays ont expérimenté avec succès des horaires de travail réduits, avec des résultats positifs en matière de productivité et de bien-être des employés,

invite le Conseil d’Etat

- à tester, avec des projets pilotes, la mise en place d’un horaire de travail de 6 heures par jour, au sein des administrations et des entreprises volontaires des secteurs publics ou privés, sans diminuer les salaires ni le travail ;

-
- à évaluer, cas échéant, l'impact de cette mesure sur la productivité, la satisfaction des employés et leur santé générale au sein des entreprises participantes, en rendant un rapport ;
 - à analyser les résultats de cette expérience et à déterminer les meilleures pratiques à adopter pour la pérenniser ou l'étendre ;
 - à proposer un cadre législatif pour permettre aux entreprises et aux administrations de mettre en place cette réduction d'heures de travail, tout en garantissant la protection des droits des travailleurs.

EXPOSÉ DES MOTIFS

La durée du temps de travail de 8 heures par journée a été progressivement instaurée à partir de la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, sur le continent européen et aux Etats-Unis, en réponse aux mouvements ouvriers et à leurs revendications pour de meilleures conditions de travail.

Les menaces de grèves générales susceptibles de paralyser l'économie ont permis de faire évoluer les législations vers la réduction du temps de travail en fixant les standards qui sont universellement répandus à l'heure actuelle, à quelques exceptions près dans certains pays réfractaires.

Cette évolution a constitué un progrès social et une amélioration indiscutable des droits des travailleurs jusqu'à aujourd'hui, quand on sait qu'à l'époque il n'était pas rare de travailler pendant 16 heures par jour dans les usines notamment.

Vers une nouvelle organisation du travail : proposition de réduction à 6 heures par jour

Travailler moins en conservant son salaire actuel pour produire plus, qui y a déjà songé ?

Avec le recul et les nombreux exemples qui le démontrent, on constate qu'en réduisant le temps de travail on peut accroître la productivité, tout en préservant la santé des travailleurs. En Europe, dans des pays comme la Suède, l'Islande, le Japon, la Nouvelle-Zélande et l'Espagne, des projets pilotes ont été menés en instaurant des semaines de travail de 4 jours, ou des journées de 6 heures, avec des résultats très positifs constatés sur les travailleurs et leur bien-être.

Des exemples concrets

1. Suède

Certaines entreprises suédoises, comme une clinique à Göteborg, ont testé la journée de 6 heures avec des résultats positifs en termes de productivité et de satisfaction des employés.

2. Islande

Un projet pilote mené entre 2015 et 2019 a permis de réduire les heures de travail à 35 ou 36 heures par semaine. Les résultats ont montré une amélioration de la productivité et du bien-être des travailleurs.

Amélioration du bien-être des employés

Les études en Suède et en Islande ont montré que les employés se sentaient moins stressés, plus heureux et plus engagés dans leur travail.

3. Nouvelle-Zélande

En 2020, une entreprise néo-zélandaise a mis en place une semaine de 4 jours. Les employés ont rapporté une meilleure qualité de vie et un engagement accru.

Flexibilité accrue

Les employés ont exprimé un souhait d'avoir plus de flexibilité pour gérer leur temps, ce qui contribue à un meilleur équilibre travail-vie personnelle.

4. Espagne

Le gouvernement espagnol a lancé un projet pilote pour tester la réduction de la durée de travail à 32 heures par semaine, afin d'améliorer le bien-être et de stimuler l'économie.

Diminution du burn-out

Les entreprises qui ont adopté des horaires réduits ont constaté une réduction des cas de burn-out et d'absentéisme, ce qui entraîne des économies sur les coûts de santé.

Impact économique

Certains projets, comme celui en Espagne, visent à stimuler l'économie en redistribuant le temps de travail et en favorisant une meilleure qualité de vie, ce qui peut conduire à une augmentation de la consommation.

5. Japon

Certaines entreprises japonaises, comme Microsoft Japon, ont expérimenté une semaine de travail de 4 jours, ce qui a conduit à une augmentation de 40% de la productivité.

Augmentation de la productivité

Dans des cas comme celui de Microsoft Japon, la productivité a augmenté de 40% lors d'une semaine de travail réduite à 4 jours.

Et pour tous

Rétention des talents

Les entreprises ayant mis en place ces mesures ont souvent observé une meilleure rétention des employés, car ces conditions de travail attirent de nouveaux talents.

Ces exemples montrent que la réduction des heures de travail peut être mise en œuvre avec succès, tout en apportant des bénéfices significatifs tant pour les employés que pour les employeurs et sans diminuer la masse salariale car la productivité est supérieure.

Réduire la durée de la journée de travail à 6 heures, dans le but d'améliorer la productivité, le bien-être des employés et la performance globale de nos entreprises, n'est pas une fatalité mais bien une réalité.

Concrètement, les nombreux avantages obtenus par la réduction du temps de travail permettent une meilleure conciliation entre vie familiale et professionnelle, avec une diminution des problèmes de santé au travail, ainsi que des cas d'absentéisme, ce qui conduit à des économies globales des coûts de la santé.

On peut aussi évoquer les retombées positives sur l'environnement, avec la réduction des déplacements professionnels dont on a pu observer les bienfaits pendant la crise du COVID-19, tout comme des potentielles baisses de charges liées aux frais de chauffage et d'électricité des bureaux.

De plus, le fait d'offrir des conditions de travail favorables aux employés pourrait renforcer l'attractivité des postes, ainsi que la productivité compte tenu du fait qu'un employé bien reposé peut produire davantage de travail et de meilleure qualité qu'un employé exténué.

Les exemples cités ci-dessus et le bilan qui est retiré des expérimentations sur la réduction des heures de travail ont été globalement positifs, avec plusieurs résultats encourageants qui sont détaillés ci-dessous :

1. Meilleur équilibre travail-vie personnelle

Réduire le temps de travail permet aux employés de mieux gérer leurs responsabilités personnelles et familiales, ce qui peut réduire le stress et améliorer la satisfaction au travail.

2. Réduction du burn-out

Des journées de travail plus courtes peuvent aider à prévenir l'épuisement professionnel, contribuant à une main-d'œuvre plus saine et plus engagée.

3. Attractivité et rétention des talents

Offrir un horaire de 6 heures peut rendre l'entreprise plus attractive pour les talents, améliorant la rétention et réduisant les coûts liés au recrutement.

4. Amélioration de la santé mentale

Un horaire de travail réduit peut favoriser la santé mentale des employés, réduisant les absences pour maladie et augmentant l'engagement.

5. Flexibilité et innovation

Un environnement de travail plus flexible peut encourager la créativité et l'innovation, car les employés ont plus de temps pour explorer de nouvelles idées.

6. Modèle de travail durable

Passer à 6 heures par jour peut s'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale, en montrant que l'entreprise se soucie du bien-être de ses employés.

7. Evaluation des résultats plutôt que du temps

Mettre l'accent sur les résultats et la qualité du travail plutôt que sur le nombre d'heures travaillées peut encourager une culture axée sur la performance.

En mettant en avant ces arguments, il est possible de construire une proposition réaliste et bénéfique tant pour l'entreprise que pour ses employés.

8. Coûts opérationnels réduits

Avec des heures de travail réduites, les entreprises pourraient réduire certains coûts, comme l'éclairage, le chauffage ou même les frais généraux liés à l'espace de bureau.

9. Diminution des congés maladie

Un environnement de travail moins stressant et plus équilibré peut conduire à une diminution des congés maladie, ce qui est économiquement avantageux pour l'entreprise.

10. Augmentation de la motivation

Les employés peuvent se sentir plus valorisés et motivés si l'entreprise montre qu'elle se soucie de leur bien-être, ce qui peut renforcer leur engagement envers l'organisation.

11. Adaptation à des tendances mondiales

De plus en plus d'entreprises à travers le monde expérimentent des horaires réduits avec succès. S'inscrire dans cette tendance peut positionner l'entreprise comme innovante et moderne.

12. Facilitation de la collaboration

Des horaires de travail plus courts peuvent permettre aux employés de mieux se rencontrer et de collaborer, favorisant un esprit d'équipe plus fort.

13. Amélioration de la diversité et de l'inclusion

Des horaires flexibles peuvent aider à attirer et à retenir une main-d'œuvre plus diversifiée, en répondant aux besoins variés des employés.

Cette proposition vise non seulement à améliorer la qualité de vie des travailleurs, mais également à renforcer la compétitivité de notre économie en favorisant un environnement de travail plus sain et plus motivant.

Conclusion

Globalement, les résultats des expérimentations montrent que réduire le temps de travail peut offrir des avantages significatifs tant pour les employés que pour les entreprises. Cependant, il est important de noter que la mise en œuvre réussie nécessite une adaptation aux spécificités de chaque secteur et organisation.

Il serait intéressant que Genève puisse à son tour expérimenter de façon ciblée la journée de travail de 6 heures, afin d'en évaluer les bénéfices aussi bien pour les employés que pour les employeurs, en tenant compte des spécificités propres à chaque secteur d'activité, lorsque son organisation du travail le permet.

En demandant la mise en place de projets pilotes visant à tester la réduction de la durée d'une journée de travail à 6 heures dans différents secteurs publics ou privés, nous affirmons notre engagement en faveur du bien-être de nos concitoyens et d'une économie durable.

Ici c'est Genève et nous osons la différence !

Dès lors, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les députés, de faire bon accueil à la présente proposition de motion.